



NOS EXIGENCES DE SERVICE PUBLIC EN EUROPE

Fidèle aux valeurs qu'elle a toujours portées depuis sa création, la Convergence tient à s'inscrire dans le débat des élections du Parlement Européen.

Depuis une vingtaine d'années, l'Union Européenne n'a cessé de pratiquer une politique de privatisation et de libéralisation aboutissant à une mise en concurrence règlementée des services publics et la disparition d'un certain nombre d'entre eux.

Cette politique apporte tous les jours la preuve de son inefficacité à répondre à la satisfaction des besoins de tous dans l'égalité.

Elle se manifeste par la dégradation des conditions de travail et d'emploi, la régression de la qualité du service rendu aux usagers et par des hausses tarifaires socialement injustifiables.

Tous les jours, on peut constater le divorce grandissant entre les peuples de l'Union Européenne et le fonctionnement de ses institutions.

Parce que nous considérons que la mise en oeuvre de politiques publiques d'intérêt général en Europe ne peut se passer des outils publics garantissant les principes de continuité, d'égalité, de péréquation et de solidarité, la convergence interpelle les candidats et leur demande de se positionner clairement sur l'exigence de service public :

- En premier lieu, la reconnaissance pleine et entière des services publics doit figurer dans les traités, contrairement à la place qui leur est réservée aujourd'hui. Il s'agit, par toute une série de mesures législatives et juridiques, de garantir leur existence et leurs missions tout en les sortant du champ de la concurrence.
- L'Union Européenne doit favoriser la cohérence et la coopération des politiques publiques. Cela peut aller jusqu'à la création de services publics européens, à l'issue d'un débat démocratique. Dans ce cadre, chaque pays doit disposer de la faculté d'organiser ses services publics comme il l'entend pour l'exercice des droits fondamentaux.
- Il est nécessaire de remettre en cause toutes les dispositions législatives et juridiques qui constituent une menace ou une entrave à l'existence et au fonctionnement des services publics. La politique européenne en matière d'aides d'Etat doit être reconsidérée. Il convient de remettre en cause un certain nombre de directives, à l'image de la directive postale applicable au 1^{er} janvier 2011.

Dans le contexte actuel de crise du système capitaliste, largement provoquée par la domination du marché libre et non faussé, il faut mettre en place d'autres logiques politiques centrées sur le développement des services publics et des biens communs.

C'est à cette condition que des politiques publiques garantes d'égalité et de solidarité, écologiquement responsables pourront prévaloir en matière d'emploi, d'éducation et de formation, de politiques industrielles, d'équipements et d'infrastructures répondant aux besoins sociaux.

La crise appelle à de profonds changements de cap pour ouvrir à toutes et tous des perspectives et que personne ne soit laissé pour compte.

La Convergence souhaite donc que les candidats s'expriment clairement sur ces éléments qu'elle considère essentiels dans le débat public européen et coopérera activement avec celles et ceux, qui partageant ces valeurs, sont prêts à s'inscrire dans cette démarche et à l'enrichir.

Le 22 mai 2009